

Réunion du conseil municipal du 28.10.2014

Début : 20:40

Présents : Jean-Michel Coscarat, Marie-Agnès Haristoy, Antton Curutcharry, Daniel Ithurburua, Betti Bidart, Isabelle Arangoits, Frantxoa Mocho, Betti Olçomendy, Annie Juantorena, Eñaut Larre, Monika Indart, Sébastien Clauzel, Jean-Baptiste Lambert, Marie-Baptiste Etcheverry, Christelle Errecart, Dominique Mendibil.

Excusées : Lisa Dumoulin (procuration à Jean-Michel Coscarat), Bernadette Mousquès (procuration à Betti Bidart), Agnès Gorostiague.

Ordre du jour :

1. Échange de terrains entre la Commission de la Vallée, Haristoy et Anchagno : Un échange de terrains a eu lieu avec le Syndicat de Vallée (Mathieu Haristoy avec le Syndicat, Gérard Anchagno et le Syndicat). Le conseil municipal délibère unanimement pour les échanges de terrain.

Par ailleurs, la maison Etxeverrienea a été vendue (30 000€) par le Syndicat à M. et Mme SCHNEIDER. Cette vente a été réalisée à condition que la commune puisse sécuriser la portion de route qui sera construite et qui va du rond-point d'Intermarché à la déviation. Un rond-point sera construit devant le collège Pujo.

M. Lambert n'est pas favorable à la construction d'un giratoire à cet endroit. Il ajoute que cela sécuriserait le collège Jean Pujo de faire cela à Bortzirietta comme il était initialement prévu. Le conseil lui demande des informations sur la reprise des travaux pour terminer cette portion de la déviation car MM Coscarat et Ithurburua ont eu des informations qui laissent penser que les travaux de la portion de déviation ne seraient pas engagés tout de suite. M. Lambert explique que, en tant que Conseiller Général, il a eu l'assurance que les travaux seraient engagés dès le début de l'année 2015.

2. Modification des statuts du SDEPA : La commune de Biarritz intègre le SDEPA (Syndicat D'Énergie des Pyrénées Atlantiques). De plus, il y a des modifications statutaires (nouveaux champs d'intervention du SDEPA dans le domaine énergétique et les énergies renouvelables) ainsi qu'une extension du périmètre géographique du SDEPA. Il faut approuver ces deux modifications. Le conseil municipal se prononce pour à l'unanimité.
3. Création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe : Bixente Trounday a passé le concours avec succès. Il a fait la demande de changement de poste pour devenir adjoint technique 1^{ère} classe. Le conseil municipal se prononce pour à l'unanimité.
4. Chaudière de Larrazkena : L'une des deux chaudières a lâché. Il faut la changer. Deux devis sont proposés. L'un à 12 332€, l'autre à 25 823€. La première option est retenue. Le conseil municipal se prononce pour à l'unanimité.

5. Révision des contrats d'assurance de la commune : Le contrat d'assurance de la mairie a été révisé : il était d'un montant de 21 000€/année autrefois. Groupama (notre actuel agent d'assurance) nous fait une nouvelle proposition à 16 000€. Aviva propose 13 000€ et Allianz 11 000€. Il y a des réserves sur les responsabilités personnelles et civiles des élus et des agents, dans le cas d'Allianz. M. Curutcharry propose de choisir le moins disant, Allianz, à condition que les réserves soient levées. Plusieurs conseillers demandent à leur tour à ce que le contrat proposé par Allianz soit clarifié. Aviva est plus intéressant au niveau tarifaire. Certains ayant émis l'idée de prendre deux courtiers différents, l'idée ressort globalement qu'il faut garder quand même la même assurance pour l'ensemble. La garantie du conducteur et bris de glaces étant sans franchise chez Aviva, le conseil municipal se prononce finalement à l'unanimité pour un contrat avec Aviva.

6. Choix de l'entreprise en charge de la dératisation : Une seule entreprise a répondu à la consultation de la commune, la SARL Maya, à Bidart. Cette société est déjà intervenue à Baigorri. Le coût sera en fonction des zones qu'il y aura à dératiser (les rats ont proliféré dans certaines zones depuis les inondations du 4 juillet). Ils doivent ainsi venir sur place pour estimer le travail à effectuer. Le conseil municipal vote à l'unanimité pour le choix de l'entreprise Maya.

7. Achat d'une pelle : La mini-pelle d'Anhauze nous a été proposée. Elle est actuellement à l'arrêt. À l'état neuf, elle coûtait 36 000€. Anhauze la propose à 18 000€, car elle a 1 500 heures de travail. Il y a aussi des travaux à faire dessus (globalement 1 500€). Une remorque est aussi proposée par Anhauze, pour 3 000€. M. le Maire de Baigorri a proposé à Anhauze l'achat de la pelle avec la remorque pour 18 000€ en tout.

M. Lambert estime inutile d'avoir une mini-pelle car il y a trois entreprises dans la commune qui en ont une. Il se demande d'autre part, qui en aurait la charge.

MM. le Maire, Bidart et Ithurburua lui répondent qu'une pelle municipale serait utile à l'entretien des chemins, même si des entreprises dans la commune ont déjà des mini-pelles. Il n'est pas question de ne plus les faire travailler, mais plutôt de permettre aux employés communaux d'agir avec plus de souplesse, de rapidité et de ne pas être pris au dépourvu, comme dans le cas des inondations. M. Trounday peut la conduire et M. Cuiburu peut transporter la remorque.

Il est procédé à un vote : contre : 1, abstention : 2, pour : 15. L'achat de la mini-pelle sera donc effectué, mais à condition qu'Anhauze accepte l'offre faite par la commune de Baigorri.

8. Admission en non-valeur d'un chèque du camping: Deux chèques sans provision d'une somme totale de 40,20€ ont été déposés au camping. Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'admission en non-valeur.

9. Frais de déplacement et de réception des médecins : Dans la perspective de l'ouverture de la MSP (début 2015), la commune attend l'arrivée du docteur Arnaud Labat, 31 ans, originaire d'Urcuit, bascophone et qui travaille pour le moment sur la région parisienne. Sa femme attend une mutation dans les Pyrénées Atlantiques pour que le couple vienne à Baigorri. Le 10 novembre prochain, M. Labat doit venir rencontrer les élus de la commune, mais aussi les médecins Salze, Monlong et Foronda. S'il venait s'installer à Baigorri, il y aurait la possibilité d'avoir 3 médecins à la MSP (les Dr Foronda, Monlong et Labat). Par ailleurs, le 26 novembre prochain, les représentants du conseil municipal accueillent le Dr Chevillot de la MSP de La Réole (région bordelaise). Il veut venir pour présenter et expliquer le fonctionnement de sa MSP là-bas. À ce sujet, les responsables de l'association de la maison de santé participeront aussi à cette rencontre. Le conseil municipal se prononce pour à l'unanimité.

10. Travaux de la gendarmerie : Il y a des problèmes de chauffage et d'entrées d'air. Il doit être procédé à un réglage de la VMC et au remplacement des panneaux rayonnants. Les travaux coûteraient 10 000€ selon un devis fait par Argi Egin. . Ils peuvent être effectués rapidement. Le conseil municipal se prononce pour à l'unanimité.

11. Approbation du document d'évaluation des risques professionnels : Laura Durancet, du service Santé au travail, du CDG64, est venue réaliser un audit sur les conditions de travail des employés et a fait un document sur lequel elle pointe des préconisations liées à la sécurité. Tous les employés l'ont reçu pour le consulter et appliquer ces observations. Le conseil municipal se prononce pour à l'unanimité.

12. Questions diverses :

- Il faut rajouter un devis pour les derniers travaux à effectuer suite aux inondations du 4 juillet (pont de chez Izoco) dans le dossier sur le Fonds de Solidarité.

- Sur plusieurs sites affectés par les inondations du 4 juillet, les travaux des berges n'ont pas été effectués comme demandés par la commune. Certaines situations sont potentiellement dangereuses en cas de nouvelle crue et certains travaux effectués ne sont pas d'une grande utilité en cas de nouvelle crue. Le dossier de modifications tel que le demandait la commune a été envoyé à Mme Michel, responsable de la Police de l'Eau, afin qu'elle l'approuve. Un constat sur place a été effectué devant le représentant du Sous-Préfet afin qu'il se rende compte du bien fondé des propositions de Baigorri. Nous sommes dans l'attente de la réponse favorable de Mme Michel.

- Le contrat territorial : il a été délibéré fin 2012 lors d'une séance du conseil municipal. Plusieurs projets ont été proposés par chaque commune, dont Baigorri, au Conseil Général, afin qu'ils soient retenus et subventionnés. Une réunion d'information a eu lieu à Bayonne pour savoir où en sont les réalisations. Certains projets ont été entrepris : la première tranche de restauration du chœur de l'église (retable), l'étude sur l'origine des boues, la rénovation du VVF... Mais d'autres travaux n'ont pas été effectués. Parmi ceux-ci, le projet de réaménagement du bourg, celui de la rénovation de la mairie et les travaux d'assainissement d'Eiheralde et de Manexenea. Concernant les nouveaux travaux de l'église, une architecte du Patrimoine a été sollicitée. Les travaux seraient réalisés par tranches. Par ailleurs, un projet non présenté au titre du contrat territorial s'ajouterait, celui de la rénovation du trinquet (bardages extérieurs, auvents, zinguerie qui fuit, matériel de désenfumage). Une pré-étude a été effectuée : les travaux s'élèveraient à 90 000€. Cette réalisation fera l'objet d'une fiche projet présentée avant le 1^{er} décembre pour validation.

- Mission Avenir : Elle propose de financer une installation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux. Une réunion aura lieu le 5 novembre à 20:30 à Plaza Xoko.

- La Déchetterie : Elle est fermée aux employés municipaux depuis plusieurs semaines (les serrures ont été changées sans nous avertir). La commune a été, sans délai et sans explication, mise devant le fait accompli. Mme Vincens, responsable à la Communauté de Commune, n'a toujours aucune solution à proposer à la commune lorsque les camions sont pleins et qu'ils attendent d'être vidés. Devant ce blocage, personne à la CC n'est donc en mesure de nous dire

ce que nous devons faire. Nous ne comprenons pas la position de la Communauté de Communes.

Mme Indart demande si M. Lambert, vice-président de la Communauté de Communes en charge de l'Environnement qui avait été mandaté par la commune pour récupérer cette clé, est parvenu à l'avoir. M. Lambert explique qu'il n'a rien pu obtenir, ni de la part de Mme Vincens, ni de la part de M. Arrabit.

M. Mocho propose que ce problème soit évoqué, dans une réunion de la commission environnement de la Communauté de Communes, afin que l'on trouve une solution comme, par exemple, l'achat d'une broyeuse qui pourrait être prêtée aux communes. Cette réunion aura lieu le jeudi 6 novembre prochain.

- La piscine de Baigorri : La commission piscine de la CC parle de la construction d'une piscine à Saint-Jean. Et, selon des propos qui ont été rapportés à M. le Maire, la piscine de Baigorri serait menacée, certains ayant dit qu'il ne pouvait exister deux piscines à 9 km d'intervalle, Mme Vincens précisant qu'il serait aussi question de mettre des bus qui partiraient depuis Baigorri pour aller à la piscine de Saint-Jean.

M. Lambert explique que, étant à cette commission, il n'a aucun souvenir de tous ces propos qui, selon lui, n'ont pas été exprimés. Il fait d'autre part savoir au conseil qu'il sera question de la piscine, le 10 novembre prochain, lors de la réunion de la CC.

Le conseil municipal, dans son ensemble, signe alors unanimement, après modification des termes pour permettre la signature de tous les conseillers, une motion « pour le maintien de la piscine de Baigorri » qu'il va remettre aux responsables de la Communauté de Communes.

- La Poste : Il y a eu une réunion à Larceveau sur le retrait de La Poste de certaines communes, et plus généralement, du retrait des services publics des territoires ruraux. Les représentants du Conseil des Élus doivent rencontrer les représentants syndicaux de La Poste, puis les dirigeants de La Poste. Après ces consultations, une action commune sera décidée avec les élus de Larceveau et de tout l'Intérieur du Pays Basque, commune par commune.
- Le site Internet : Il a bien avancé <http://www.baigorry.fr/> . Il est maintenant en ligne et sera complété au fur et à mesure de l'arrivée des informations. Peio et Cécile suivront une formation pour pouvoir l'actualiser tous les jours. Certaines associations n'ont pas encore envoyé leurs coordonnées : chacun peut les relancer. Le site est maintenant à traduire intégralement en basque. Une aide sera demandée à notre équipe de bénévoles traducteurs. Enfin, chaque conseiller est invité à faire passer de belles photos de son quartier pour les ajouter au site.